

Interpellation - Réorganisation de l'école : quel surcoût pour les transports

La réorganisation de l'école a déjà fait couler beaucoup d'encre et alimente toujours de nombreuses conversations. Le coût des transports fait notamment l'objet de nombreuses interrogations.

Dans son rapport présenté le 18 septembre 2018, le CC parlait de coûts supplémentaires de transports scolaires compris entre CHF 300'000 à CHF 550'000.

- Le Conseil Communal peut-il préciser ces chiffres pour l'année scolaire à venir, pour les cycles 1 et 2
- Le Conseil Communal peut-il préciser la différence de coûts des abonnements on-de-verte fournis aux élèves des cycles 1 et 2 entre l'année scolaire 2018-2019 et l'année 2019-2020 ?
- Le Conseil Communal peut-il préciser la différence de coûts des navettes privées payées par la commune pour le transport des élèves des cycles 1 et 2 entre l'année scolaire 2018-2019 et l'année 2019-2020 ?

Romain Douard, Les Verts / 24.06.2019